


**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le 
ID : 033-253306310-20180328-2018_02_022-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le vingt-huit mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 14 mars 2018

Étaient Présents : Mmes AUCOUTURIER - De ROFFIGNAC - GOT - GUILLEN - HERAUD- MONSEIGNE - PIASECKI - MM. CORSAN - DELAUNAY - PLISSON-RENARD

Délibération N°2018-02-022: Budget annexe Eau 2017- Affectation du Résultat

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 132,38 €;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique: d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice : +12,38 €
B Résultats antérieurs reportés : + 120,00 €
C Résultat à affecter = A+B: 132,38 €

H report en fonctionnement R 002 : 132,38€

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 28 mars 2018


La Présidente

Françoise De Roffignac